Nations Unies E/CN.9/2017/NGO/8

Conseil économique et social

Distr. générale
8 décembre 2016
Français
Original : anglais

Commission de la population et du développement
Cinquantième session
3-7 avril 2017
Point 3 de l'ordre du jour provisoire[1]
Débat général 3 a) : Mesures pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement aux niveaux mondial, régional et national

3 b) : Thème spécial de la cinquantième session[2] de la Commission, établi sur la base du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et des principales mesures pour la poursuite de son application

Déclaration présentée par Make Mothers Matter, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif général auprès du Conseil économique et social[3]

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

[1] E/CN.9/2017/1.
[2] Évolution de la structure par âge de la population et développement durable.
[3] La version originale de la présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.

Merci de recycler

Déclaration

Comment le soutien aux mères peut avoir une incidence sur la structure par âge de la population

Les projections démographiques sont des facteurs importants à examiner en vue de la réalisation des objectifs de développement durable. Elles permettent également aux pays de réfléchir sur leur développement dans son ensemble.

Les tendances démographiques mondiales révèlent une transition à long terme vers un vieillissement de la population, tant dans les pays développés que dans les pays en développement. Selon les dernières projections, la part des personnes âgées devrait doubler d'ici à 2050, tandis que la part des enfants et des jeunes diminuera. Le taux de personnes en âge de travailler devrait demeurer à 50 % de la population (réunion de groupe d'experts sur le thème « Évolution de la structure par âge de la population et développement durable », tenue à New York en octobre 2016). Toute la difficulté consiste à atténuer les conséquences économiques et sociales de cette transformation démographique.

Dans le monde entier, les mères sont profondément préoccupées par cette évolution démographique :

- Elles assistent à cette évolution à tous les stades du cycle de vie de la famille, donnant d'abord naissance avant de prendre soin des enfants, des petits-enfants mais aussi des parents vieillissants; les mères, beaucoup plus que les hommes, font de plus en plus office d'aidants familiaux, engagés à vie et sans rémunération.
- Du fait de la répartition inégale des responsabilités familiales, elles plus susceptibles de vivre dans la pauvreté au moment de la vieillesse que les hommes et les femmes sans enfant - dans un contexte où les prestations de retraite sont déjà revues à la baisse.
- Ayant une espérance de vie plus longue que les hommes, elles constituent également la plus grande partie de la population des personnes âgées, en particulier dans la tranche la plus âgée (à savoir 54 % des 60 ans ou plus et 61 % des 80 ans ou plus, selon Populations Facts, DAES/Division de la population, n° 2014/4/rev 1, octobre 2015).

Dans le même temps, le recul du taux de fécondité est le principal moteur du vieillissement de la population, en particulier dans les pays développés. En apportant un soutien de meilleure qualité aux mères et aux familles, on pourra ralentir cette baisse et atténuer ainsi certains problèmes. La réduction de la pauvreté est également essentielle afin que les budgets sociaux puissent être réaffectés pour répondre aux besoins, de plus en plus importants, des personnes âgées et pour rendre les sociétés vieillissantes plus durables.

Chaque mère, chaque enfant compte : perspective intergénérationnelle sur la pauvreté pour des sociétés vieillissantes plus durables

Une étude récente publiée par le Lancet sur le renforcement du développement du jeune enfant (Advancing early childhood development from science to scale) confirme qu'il importe de concentrer l'attention et les soins sur les mères et les jeunes enfants. Selon cette étude, environ 43 % de tous les enfants de moins de

5 ans dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire (soit 250 millions d'enfants) sont plus susceptibles de ne pas exploiter leur potentiel de développement en raison de retards de croissance, de la pauvreté et de leur situation défavorable. En outre, les enfants de ces pays se heurtent à de nombreuses difficultés qui, cumulées, ont une incidence sur leur santé, leur bien-être et leur apprentissage et ce, tout au long de leur vie. Cela entraîne des conséquences à long terme sur les personnes et contribue également à alimenter le cycle de pauvreté, d'inégalité et d'exclusion sociale qui touche tous les pays (The Lancet Early Childhood Development Series - Core Messages, octobre 2016).

Ces difficultés comprennent notamment :

- La mortalité maternelle : trop d'enfants sont encore orphelins dès la naissance, le taux de mortalité maternelle à l'échelle mondiale restant encore à un niveau inacceptable puisque l'on estime à 216 le nombre de décès maternels pour 100 000 naissances vivantes en 2015 (Tendances de la mortalité maternelle : 1990-2015, Résumé d'orientation, OMS, 2015).
- Les accouchements prématurés peuvent porter atteinte au potentiel de développement des enfants. En outre, en 2015, sur 15 millions de bébés prématurés, 1 million sont décédés des suites de complications.
- Les naissances non enregistrées : comme l'a expliqué le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, lors de la quarante-neuvième session de la Commission de la population et du développement, lorsque les populations ne sont pas recensées, elles sont exclues. Malheureusement, on estime qu'à l'échelle mondiale, 230 millions d'enfants de moins de 5 ans ne sont pas enregistrés et n'ont aucune identité. Cela signifie qu'ils sont susceptibles de se voir refuser l'accès à des services publics tels que la santé et l'éducation, ou aux prestations prévues par les politiques sociales de leur pays. Par conséquent, cela constitue une menace pour leur développement et leur avenir.
- La malnutrition pendant la grossesse et au cours de la petite enfance entraîne des retards de développement, une perte de poids et des maladies ayant des conséquences négatives à la fois à court et à long terme sur le développement physique et cognitif.
- La violence ou la négligence : des recherches en neurosciences ont permis d'affirmer que les premières expériences du bébé façonnent le développement de son cerveau et ont une incidence considérable sur sa santé mentale et émotionnelle, mais aussi sur son développement physique, cognitif et social. Des situations défavorables telles que la violence ou la négligence peuvent empêcher l'enfant d'exploiter tout son potentiel et entraîner des conséquences négatives et coûteuses pour celui-ci, durant toute sa vie, mais aussi pour la société en général.

Investir dans la santé et le bien-être des femmes et des jeunes enfants est l'un des meilleurs investissements qu'un pays puisse faire, à la fois au nom du droit intrinsèque de l'enfant à exploiter tout son potentiel, mais aussi pour rompre le cycle intergénérationnel de la pauvreté et rendre les sociétés vieillissantes plus durables à long terme.

Recommandations :

- Promouvoir et appuyer l'éducation des filles : l'impact de l'éducation de la mère sur la survie du jeune enfant augmente avec le niveau d'instruction (Population Facts, décembre 2015, No 2015/3).
- Appliquer les « Recommandations de l'OMS concernant les soins anténatals pour que la grossesse soit une expérience positive » (OMS, novembre 2016), de manière à sauver des vies et à réduire le nombre d'accouchements prématurés.
- Sensibiliser les parents, les grands-parents, les aidants familiaux et les professionnels des soins de santé et de la petite enfance sur l'importance des soins à dispenser durant les « années critiques » du développement de l'enfant, c'est-à-dire depuis la conception jusqu'à l'âge de trois ans.
- Saluer et soutenir les mères dans leurs rôles essentiels concernant le soin, l'éducation et l'instruction de leurs enfants.
- Reconnaître la valeur essentielle du travail domestique non rémunéré et remédier à sa répartition inégale entre les hommes et les femmes, et entre les ménages et les autres parties prenantes, par l'intermédiaire de politiques de santé. Comme cela a été souligné dans le rapport principal de l'UNRISD pour l'année 2016, intitulé « L'innovation politique pour des changements porteurs de transformation », l'élaboration de services de soins publics, d'infrastructures essentielles et de politiques de protection sociale et du travail dans le cadre de politiques de santé change la donne.
- Mettre en œuvre des politiques adaptées pour faciliter l'équilibre entre le travail et la vie de famille, en particulier durant la petite enfance (congé de maternité et de paternité, congé parental rémunéré, services de garde d'enfants, garderies, écoles maternelles et autres établissements).
- Garantir l'enregistrement universel des naissances, afin que tous les enfants soient recensés et aient une identité. Cela permettra à tous les pays de mieux comprendre les besoins économiques actuels et futurs de leur population et de faire en sorte que tous les enfants aient accès aux services de santé et à l'éducation, mais également qu'ils bénéficient de politiques ciblées.
- Étendre l'utilisation des outils informatiques pour faciliter l'enregistrement des naissances, comme cela a été fait en République-Unie de Tanzanie et en Ouganda. Cela pourrait également permettre de faciliter l'accès à un soutien et des conseils médicaux prodigués par des professionnels de la santé lorsque les services de base sont éloignés.

Prendre soin des personnes âgées : remédier à l'augmentation du travail domestique non rémunéré des femmes et au risque de pauvreté que cela engendre au moment de la vieillesse

La structure générale de la population mondiale est en pleine évolution et se dirige vers une augmentation considérable du taux de personnes âgées de 65 ans et plus. Ce changement pose des défis économiques et sociaux pour tous les pays, à la fois développés et en développement, étant donné que le rapport de la population non adulte à la population adulte augmente et menace la viabilité financière des soins de santé, des services sociaux et des retraites.

Les personnes âgées ne doivent pas être laissées de côté. Au niveau mondial, environ 50 % des personnes âgées ne bénéficient d'aucune pension de retraite; et pour celles qui en reçoivent, cette dernière n'est pas toujours suffisante pour leur garantir une vie décente. Dans la plupart des pays, les femmes sont moins susceptibles que les hommes de recevoir une pension de retraite et lorsqu'elles en reçoivent une, leurs niveaux de prestations sont généralement plus faibles. Par exemple, dans les zones urbaines de Chine, le taux de pauvreté chez les femmes âgées est trois à quatre fois plus élevé que chez les hommes âgés. Dans l'Union européenne, les femmes âgées ont 37 % de chance de plus que les hommes de vivre en situation de pauvreté, ce qui s'explique en grande partie par l'écart de pension entre les sexes, qui s'élève à 40 %. Selon un récent rapport du Parlement européen, la situation est encore pire pour les mères et l'écart se creuse encore davantage avec le nombre d'enfants (« The gender pension gap: differences between mothers and women without children », Commission des droits de la femme et de l'égalité des genres du Parlement européen, juillet 2016).

La situation risque de s'aggraver à l'avenir, étant donné que la prise en charge de parents âgés fera certainement davantage partie intégrante du travail domestique familial, non rémunéré, dont les femmes devront se charger. Aujourd'hui, par exemple, les femmes au foyer mexicaines prennent en charge environ 65 % des personnes âgées.

Recommandations complémentaires :

- Mettre en place un socle de protection sociale qui couvre les besoins des personnes âgées et qui leur permette de vivre dans la dignité.
- Cesser de considérer les personnes âgées comme un groupe homogène : les besoins des personnes âgées de 70 ans ou plus sont certainement différents de ceux des personnes âgées de 90 ans et plus. Les pays doivent recueillir davantage de données ventilées par âge et par sexe pour élaborer des politiques ciblées pour leur population vieillissante (par exemple, 60-70, 80-90, 90-100 et plus de 100 ans).
- Mettre en place des politiques telles que le congé familial pour permettre aux travailleurs, hommes et femmes, de rendre visite à leurs parents vieillissants ou malades et à d'autres proches qui en ont besoin, et de prendre soin d'eux. Au Royaume-Uni, par exemple, le droit de demander un aménagement des conditions de travail a été mis en place pour tous les travailleurs .
- Reconnaître que prendre soin, de manière non rémunérée, d'un enfant, d'un proche âgé ou d'un autre membre de la famille en situation de dépendance est un « travail » important qui confère aux aidants familiaux un statut et des droits (par exemple, l'accès à la protection sociale ou la mise en œuvre d'un socle de protection sociale, l'éducation et la formation, une voix dans le système démocratique, etc.).

- Plus particulièrement, prendre en compte le temps consacré aux tâches familiales non rémunérées dans le calcul des droits à la pension (« crédits pour soins »), étant donné que ce temps est essentiel pour le bien-être des sociétés et contribue à l'économie et à la préparation de la main-d'œuvre de demain. Ce temps devrait être reconnu comme une cotisation, comme c'est déjà cas dans plusieurs pays.
- Élaborer une politique familiale spécifique pour les grands-parents qui élèvent leurs petits-enfants.